

# ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

## RECOMMANDATION ISO R 686

TC 42

DIAPOSITIVES 35 mm EN BANDES

DIMENSIONS ET FORMATS

1<sup>ère</sup> ÉDITION  
Mars 1968

### REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.



## HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 686, *Diapositives 35 mm en bandes – Dimensions et formats*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 42, *Photographie*, dont le Secrétariat est assuré par le United States of America Standards Institute (USASI).

Les travaux relatifs à cette question furent entrepris par le Comité Technique en 1961 et aboutirent, en 1965, à l'adoption d'un Projet de Recommandation ISO.

En septembre 1965, ce Projet de Recommandation ISO (N° 878) fut soumis à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO. Il fut approuvé, sous réserve de quelques modifications d'ordre rédactionnel, par les Comités Membres suivants :

Afrique du Sud,	Canada	Royaume-Uni
Rép. d'	France	Suède
Allemagne	Israël	Suisse
Argentine	Italie	Tchécoslovaquie
Australie	Japon	U.S.A.
Belgique	Pologne	

Un Comité Membre se déclara opposé à l'approbation du Projet :

U.R.S.S.

Le Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO qui décida, en mars 1968, de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO/R 686:1968

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2aaf6e1c-5a89-4c26-8391-e791da1b86ed/iso-r-686-1968>

## DIAPOSITIVES 35 mm EN BANDES

## DIMENSIONS ET FORMATS

## 1. OBJET

La présente Recommandation ISO fixe les dimensions, la disposition générale et la nature du support des diapositives 35 mm en bandes perforées portant des images transparentes pour projection. Elle ne s'applique pas aux détails de la fenêtre image du projecteur.

## 2. SPÉCIFICATIONS DE LA BANDE

## 2.1 Largeur et perforations

La largeur et les perforations de la bande doivent respecter les spécifications dimensionnelles relatives aux perforations types 1, 2 et 3 de la Recommandation ISO/R 491, *Dimensions de coupe et de perforation du film vierge de 35 mm*.

## 2.2 Amorces de début et de fin

Précédant le titre et à la suite de l'indication de fin, la bande doit être munie d'une amorce de début et d'une amorce finale ayant une longueur minimale de 200 mm (8 in) (voir Fig. 1).

## 2.3 Longueur

Il est recommandé que la longueur de la bande ne soit pas supérieure à 3,2 m (126 in), soit approximativement 73 images pour le format d'images 24 mm X 36 mm (voir Fig. 1).

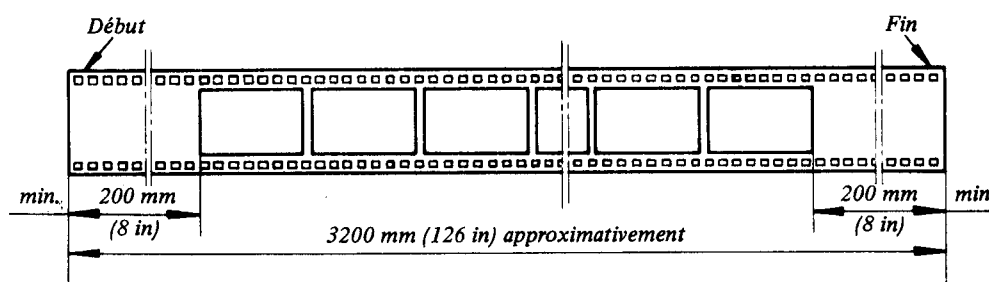


FIG. 1 - Film 35 mm perforé

## 2.4 Support

L'utilisation de films de sécurité est obligatoire; ceux-ci doivent être conformes à la Recommandation ISO/R 543, *Définition et marquage du film cinématographique de sécurité*.

## 3. IMAGES

## 3.1 Format des images

Deux formats d'images sont recommandés (voir Fig. 2, Fig. 3 et le Tableau).

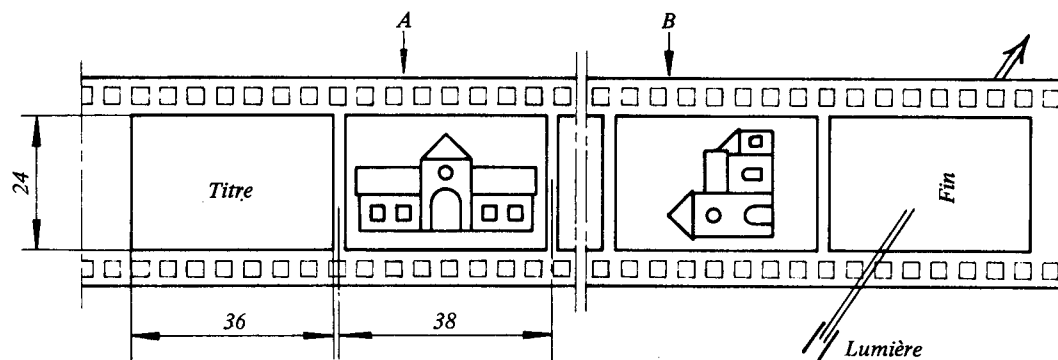


FIG. 2 – Image de 24 mm X 36 mm

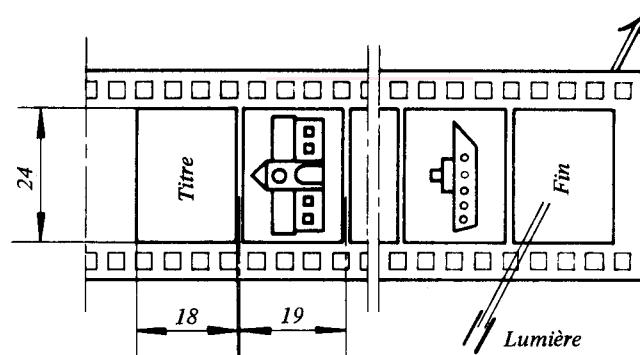


FIG. 3 – Image de 18 mm X 24 mm

TABLEAU – Format des images

Format de l'image	Longueur suivant l'axe	
	Nombre de perforations	mm
24 X 36	8	38
18 X 24	4	19

Si l'image ne couvre pas la totalité de son cadre, la partie restante doit être noire. L'espace qui sépare deux images doit de préférence être noir.

### 3.2 Titre et indication de fin

La bande doit débiter par le titre et se terminer par le mot «Fin». Ces indications doivent être inscrites dans le même sens que l'image voisine par rapport à la longueur de la bande (voir Fig. 2 et Fig. 3).

### 3.3 Position des images

Le cadre d'image doit avoir le même axe que la bande, avec une tolérance de  $\pm 0,25$  mm (0,010 in).

La base de l'image doit être disposée parallèlement ou perpendiculairement à la longueur de la bande.

Lorsqu'on examine la bande comme elle est présentée sur la Figure 2 où l'image marquée A apparaît droite dans sa position normale, le titre doit être placé à gauche et l'image marquée B doit avoir son bord supérieur tourné vers le titre. La flèche donne le sens de la lumière pour une projection normale sur un écran.

L'attention est attirée sur le fait que les bandes prévues pour être utilisées dans des projecteurs automatiques, par exemple, les projecteurs commandés par enregistreurs ou reproducteurs à bande magnétique, ne peuvent pas comporter un mélange d'images des types A et B sur la même bande.

## 4. SENS D'ENROULEMENT

Les bandes doivent être enroulées de telle façon qu'il soit possible de voir l'image droite dans sa position normale de l'extérieur de la bobine.

---